

Fiche 2-12 : L'optimisation des systèmes d'information : l'appui du programme Hôpital numérique

Pourquoi mettre en œuvre le programme Hôpital Numérique ?

Le programme Hôpital numérique constitue la stratégie nationale des systèmes d'information hospitaliers (SIH) Il a pour ambition d'élever le niveau de maturité des systèmes d'information dans l'ensemble des établissements de santé vers un socle commun, de façon à améliorer significativement la qualité et la sécurité des soins.

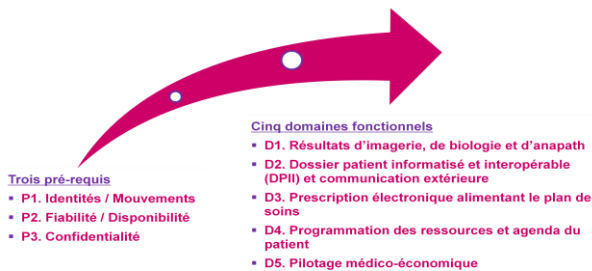
Pour un établissement cherchant à améliorer sa situation financière, investir et utiliser son SIH est un levier important d'efficience.

Enjeux

Des enjeux d'efficience interne et d'amélioration de la prise en charge

L'objectif du programme est de disposer de systèmes d'information de qualité, innovants et utilisés. Afin d'atteindre cet objectif, des indicateurs et cibles d'usage ont été définis afin de mesurer objectivement l'atteinte du palier de maturité des SI pour chacun des établissements. Ils sont constitués par :

- Trois pré-requis indispensables pour assurer une prise en charge du patient en toute sécurité ;
- Cinq domaines fonctionnels prioritaires pour lesquels le programme définit des exigences d'usage du SI.



Ces indicateurs sont intégrés à la certification HAS, rattachant ainsi directement les SI à la qualité et sécurité des soins.

Ce palier de maturité est également source d'efficience économique et synonyme d'un établissement performant sur le plan médical et économique.

Ce palier de maturité est également source d'efficience économique et synonyme d'un établissement performant sur le plan médical et économique.

A quels établissements s'adresse le programme Hôpital Numérique ?

Le programme Hôpital Numérique concerne tous les établissements de santé MCO, SSR et PSY, publics, privés et ESPIC.

Calendrier

Le programme s'applique sur la période 2012-2017.

Indicateurs d'impact

34 indicateurs (12 pré-requis et 22 cibles d'usage) sont définis.

A titre illustratif et dans une logique d'optimisation économique, les indicateurs du domaine D4 « programmation des ressources et agenda du patient » sont indiqués. L'informatisation de ce domaine permet d'obtenir rapidement des gains économiques, en améliorant la planification des ressources, notamment l'utilisation du bloc opératoire et donc optimiser son taux d'occupation.

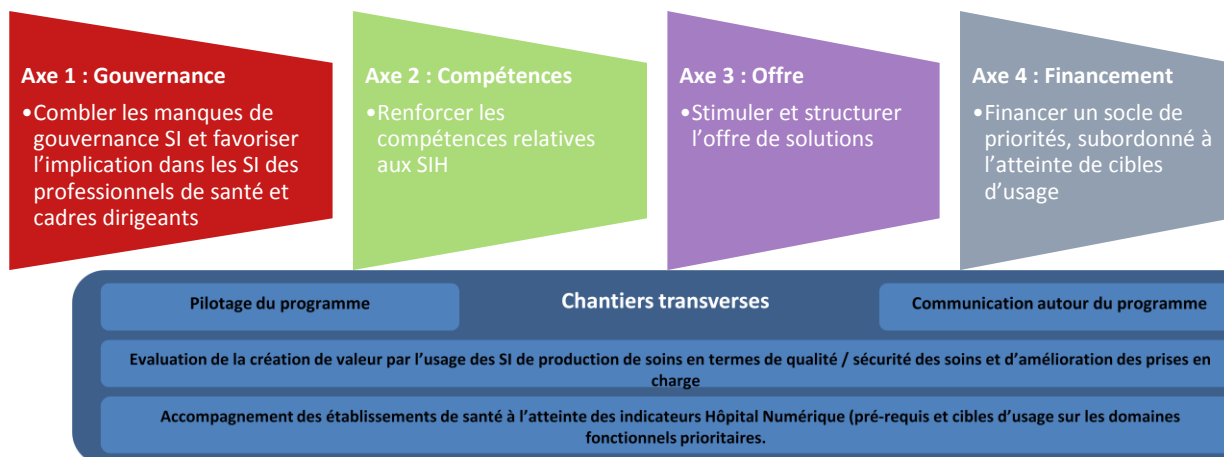
Indicateur	Valeur cible
D4.1. Vision du planning du patient intégrant les consultations externes, examens des plateaux techniques, gestes chirurgicaux et actes paramédicaux (hors plan de soins)	Existence
D.4.2. Taux d'interventions au bloc opératoire planifiées à l'aide d'un outil de planification partagé ou d'un outil de programmation*	90% des interventions
D.4.3. Taux d'actes et consultations externes planifiés à l'aide d'un outil de planification partagé	90% des actes et consultations externes
D.4.4. Taux d'examens de plateaux d'imagerie (scanner, IRM, imagerie lourde) et explorations fonctionnelles planifiés à l'aide d'un outil de planification partagé ou d'un outil de programmation	90% des examens

Objectifs et description du programme Hôpital Numérique

Afin d'amener l'ensemble des établissements de santé à atteindre le palier de maturité minimum, le programme Hôpital numérique propose **d'agir simultanément sur quatre axes stratégiques et autant de chantiers transverses** :

- **Axe 1 : la gouvernance.** il se traduit par la déclinaison concrète des objectifs Système d'information du niveau national au niveau local, en passant par les agences régionales de santé (ARS), la HAS, ... cela pour favoriser l'implication des professionnels de santé et des décideurs ;
- **Axe 2 : les compétences.** Il s'agit de renforcer les compétences des équipes et des professionnels de santé sur les aspects SI, en formation initiale et continue ;
- **Axe 3 : l'offre.** Deux actions qui visent d'une part, la mutualisation des compétences SI et des SI en tant que tels et d'autre part, des mesures visant à stimuler et à structurer l'offre de solutions (homologation) et à soutenir les projets innovants
- **Axe 4 : le financement** d'un socle de priorités subordonné à l'atteinte de cibles d'usage (enveloppe de 400 millions d'euros et financement à l'usage via des forfaits de financement).
- **Un ensemble de chantiers transverses** portant sur le pilotage du programme, des actions de communication, un projet de recherche, l'évaluation de la création de valeur par l'usage des SI de production de soins en termes de qualité / sécurité des soins et d'amélioration des prises en charge, l'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des indicateurs Hôpital Numérique (pré-requis et cibles d'usage sur les domaines fonctionnels prioritaires).

Actions prioritaires sur les pré-requis



Facteurs clés de succès

Investir dans un SIH et en promouvoir son usage dans un objectif d'efficience nécessitent :

- Une implication forte et constante de la direction et de l'ensemble des utilisateurs, notamment métiers
- Une gestion de projet outillée et axée sur le respect coût / délais
- Une conduite du changement adaptée
- Une anticipation des impacts organisationnels
- Un suivi des usages

Actions prioritaires sur les pré-requis

Les actions portent en priorité sur l'atteinte des trois pré-requis, socle minimum pour maîtriser son SIH :

- **L'identités-mouvements** : mettre en place d'un référentiel alimentant toutes les applications et assurant une gestion centrale des identités, mouvements et séjours des patients, mettre en place un référentiel de structure commun et gérer de façon active les identités (cellule d'identito-vigilance)
- **La fiabilité-disponibilité** : garantir un niveau de disponibilité cible pour les applications et assurer la continuité du service
- **La confidentialité** des données : disposer de système d'authentification individuelle, de traçabilité et de contrôle d'accès, et en s'engager dans une démarche de sécurité (politique de sécurité, analyse des risques, référent sécurité)

Actions prioritaires sur les domaines fonctionnels

Au-delà du socle minimum, des actions vont porter sur les domaines fonctionnels prioritaires, en fonction de la situation et des objectifs poursuivis par l'établissement. Au-delà des gains en termes de qualité de prise en charge, des exemples d'impact économique sont donnés pour chacun des 5 domaines :

- **Domaine 1 : Résultats d'imagerie, de biologie et d'anatomo-pathologie** ; mettre à disposition de l'équipe soignante des résultats d'examens radiologiques, biologiques et d'anatomo-pathologie (comptes-rendus et images) effectués par l'établissement (plateau technique interne ou mutualisé).
 - **Levier d'efficience** : réduire le nombre d'actes redondants dans une optique de pertinence des soins
 - **Domaine 2 : DPII (Dossier patient informatisé et interopérable) et communication extérieure** ; disposer d'un dossier patient électronique unique consultable, DMP compatible, consulté et alimenté au sein de l'établissement par les équipes soignantes et contenant au moins : les résultats d'examens et les images ou un lien pour y accéder, les comptes-rendus d'hospitalisation antérieures, les comptes-rendus de consultation et l'ensemble des comptes-rendus (opérateurs, anatomopathologie, etc.)
 - **Levier d'efficience** : optimiser le temps soignant par une meilleure disponibilité et visibilité des informations sur le patient
 - **Domaine 3 Prescription électronique alimentant le plan de soins** ; disposer de la prescription électronique pour les médicaments, les examens et les soins permettant la saisie électronique, la traçabilité, la validation par le pharmacien et l'alimentation du plan de soins électronique pour les patients hospitalisés.
 - **Levier d'efficience** : maîtriser les dépenses de produits médicamenteux en lien avec le CBU
 - **Domaine 4 : Programmation des ressources et agenda du patient** ; mettre en place un agenda électronique interne à l'établissement de santé permettant la programmation des examens, des soins et des consultations pour les patients et la planification des actions en lien avec le bloc opératoire : rendez-vous patients, personnel, maintenance, logistique
 - **Levier d'efficience** : améliorer la programmation et l'utilisation des ressources (dont optimiser le taux d'occupation du bloc opératoire)
 - **Domaine prioritaire 5 : Pilotage médico-économique*** ; mettre en œuvre de tableaux de bord de pilotage partagés au sein de l'établissement et utilisés pour le dialogue de gestion intégrant des indicateurs relatifs à l'activité, aux ressources humaines, à la performance financière et à la qualité.
 - **Levier d'efficience** : piloter le suivi de la performance de l'établissement, dans ses différentes dimensions
- *Ce dernier domaine est nécessaire pour assurer un suivi adapté de sa performance*

Outils disponibles et dispositifs d'accompagnement

- Une boîte à outils pour l'atteinte des pré-requis est mise à disposition sur le site du ministère. Elle comprend un outil d'autodiagnostic et plan d'actions associé et des fiches pratiques autoportées : <http://social-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/systemes-d-information/hopital-numerique/Hopital-Numerique>
- Le guide complet des indicateurs est également téléchargeable: http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DGOS_Guide_d_indicateurs_Programme_Hopital_Numerique_-_avril_2012.pdf
- Une Foire aux Questions (FAQ) sur les indicateurs du socle commun du Programme hôpital numérique est également mise à jour régulièrement
- Pour toute question concernant le programme Hôpital Numérique, s'adressez à : Dgos-hopitalnumerique@sante.gouv.fr
- L'ANAP met également à disposition des établissements de santé, un ensemble de services pour accompagner à l'atteinte des cibles d'usage : une plateforme d'échange, un corpus documentaire, un réseau d'ambassadeurs en régions, des appuis ponctuels : www.MonHopitalNumerique.fr

Pour rappel, deux instructions sont publiées sur le programme :

- Instruction N°DGOS/MSIOS/2012/375 du 31 octobre 2012 relative à la boîte à outils pour l'accompagnement des établissements de santé à l'atteinte des pré-requis du programme hôpital numérique
- Instruction N°DGOS/PF/MSIOS/2013/225 du 04 juin 2013 relative au lancement opérationnel du volet financement du programme hôpital numérique

Contacts

- En ARS : votre référent Système d'information
- Equipe projet nationale :
 - L'ANAP et son réseau d'ambassadeurs en régions : www.MonHopitalNumerique.fr
 - La DGOS/ bureau PF5 : **DGOS-HOPITALNUMERIQUE[@]sante.gouv.fr**

- Rédacteur(s) : Caroline Le Gloan
- Bureau(x)/mission(s) : SDPF5
- Date de mise à jour : Mai 2016